



Webinaire participatif

Pourquoi et jusqu'où développer l'éolien en mer ?

24 janvier 2024

Bienvenue à toutes et tous!





- N'hésitez pas à réagir dans le tchat textuel (bouton «Discussion») pour poser des questions ou exprimer un avis; ou nous signaler des difficultés techniques.
- Pour lever la main, vous pouvez appuyer sur « ALT+Y » ou cliquer sur le bouton « Réactions » puis « Lever la main »



- Nous vous invitons à vous renommer : Prénom, Nom et éventuellement organisme/association/entreprise.
 Pour cela, ouvrez la fenêtre « Participants », faites glisser votre souris à droite de votre nom et cliquez sur « Plus » ou les « ... », puis sur « Renommer »
- La rencontre est enregistrée : la vidéo sera mise en ligne sur le site du débat.
- En cas de difficultés techniques : écrivez-nous par email à : <u>assistance-zoom@eclectic-experience.net</u> ou dans le tchat textuel sur Zoom.







Les objectifs de ce webinaire participatif

- Approfondir une thématique spécifique du débat (Pourquoi et jusqu'où développer l'éolien en mer **Méditerranée?**)
- Prendre connaissance du regard de différents intervenants et acteurs sur le sujet
- Vous permettre de vous exprimer (à l'oral et à l'écrit), en plénière et durant des ateliers en sousgroupes.





Les « règles du jeu »

Ecoute et accueil respectueux de la parole

A l'égard des intervenants, de l'équipe d'animation, et des participantes et participants (y compris dans le tchat textuel).

2. Vos questions, avis & recommandations sur la thématique du jour

Vous pouvez également les partager dès à présent sur la plateforme participative du débat : https://participer-la-mer-en-debat.cndp.fr/

3. Concision & respect des temps de parole

2 min pour toutes les interventions en plénière et circulation équilibrée de la parole au moment des échanges en sous-groupes.

4. Transparence & traçabilité des échanges

La réunion est enregistrée. L'enregistrement sera mis en ligne sur le site du débat. La restitution des travaux en groupes sera également disponible. Les questions exprimées pourront être versées au débat.







Déroulé du webinaire

Accueil et introduction

- Présentation du débat public et de ses modalités (5')
- Introduction de la maîtrise d'ouvrage (12')

1. Prises de paroles introductives : présentations des intervenants et échanges (35')

Pourquoi et jusqu'où développer l'éolien en mer en mer Méditerranée?

L'éolien en mer : une innovation technique, mais quelle innovation sociale, économique et démocratique ?

- 2. Discussions en sous-groupes (20')
- 3. Restitution et échange en plénière (30')
- 4. Horizon en 2050 (10')

Conclusion et clôture





Faisons rapidement connaissance: Sondage Zoom





Mot introductif: Etienne Ballan Délégué régional de la CNDP en Provence-Alpes-Côte d'Azur





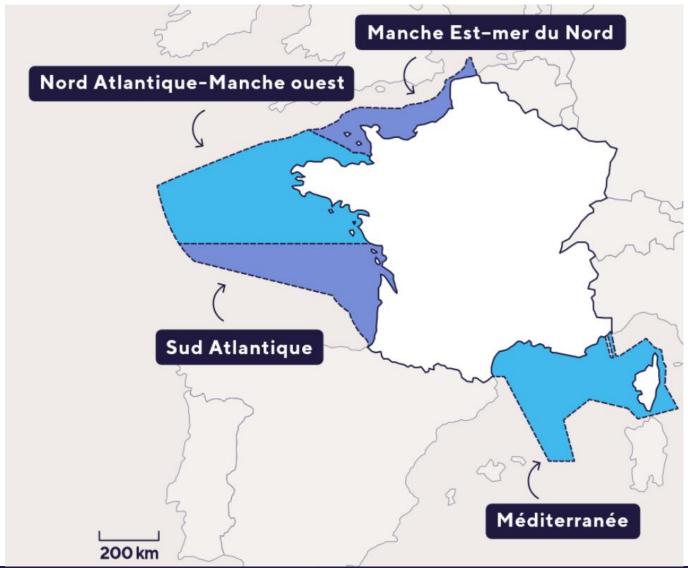


- Une Autorité administrative indépendante
- Veille au respect du droit constitutionnel à l'information et à la participation du public
- L'information / la délibération / la restitution / la reddition des comptes
- Ne donne pas son avis sur le fond du dossier mais restitue celui du public
- Article 7 de la charte de l'environnement
 - « Toute personne a le droit (...) de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement » Constitution





Le débat public « La mer en débat », participez jusqu'au 26 avril









Contribuer et relayer le débat

- Faites l'expérience : informez-vous et donner votre avis
- La plateforme participative : donnez votre avis, interrogez la maitrise d'ouvrage et l'équipe du débat ;
- Les cahiers d'acteur : partagez votre position pour alimenter les débats ;
- Les cartes en débat : partagez vos cartes de zones propices de protection forte et éolien en mer.
- Les mardis de la mer en débat : participer et relayer !







L'éolien en mer dans le débat public en Méditerranée

- Atelier-débat grand public à Marseille et Perpignan
- Visites de site : Fos-sur-Mer et Port-la-Nouvelle
- Atelier-débat avec les Parlements de la mer : région Occitanie et région Sud
- Webinaires consacrés à l'éolien en mer, ce soir pour la Méditerranée et le 20 février au niveau national





Présentation de la Maîtrise d'ouvrage

Etienne Perrot : Chef de bureau énergies renouvelables marines et hydrauliques à la DGEC

Frédéric Autric : Directeur de projet éolien flottant en Méditerranée à la DREAL Occitanie

Yannick Bocquenet : Responsable de projet à RTE







DÉBAT PUBLIC

Planification de l'espace maritime

Méditerranée

Webinaire éolien en mer

24 JANVIER 2024



POURQUOI UN DÉBAT PUBLIC SUR LA PLANIFICATION MARITIME?

Les planifications maritime et énergétique en mer tracent un chemin de développement pour les façades

- Mise à jour et approfondissement du 1^{er} cycle de planification qui doit viser :
 - > l'atteinte du bon état écologique des eaux marines
 - ➢ la conciliation de la préservation de la biodiversité avec les activités existantes et émergentes.
- Cartographie de l'éolien en mer :
 - définition de zones prioritaires d'implantation de l'éolien en mer et son raccordement à horizon 10 ans et de développement de l'éolien à horizon 2050.
 - diversification de notre mix électrique et de développement des EnR.



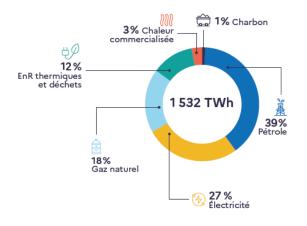






POURQUOI DEVELOPPER L'EOLIEN EN MER?

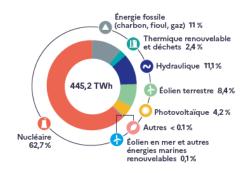
Consommation finale à usage énergétique par énergie en 2022



Focus sur les perspectives du bouquet électrique

Production d'électricité en France en 2022

Source: Bilan électrique 2022 (RTE)



Source : SDES Chiffres clés de l'énergie

➤ Près de **60**% de la consommation d'énergie finale repose sur les énergies fossiles

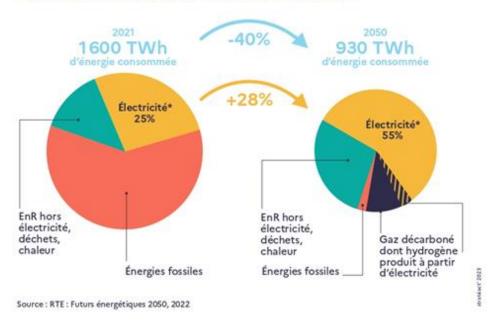
➤ Le mix électrique français est largement décarboné





POURQUOI DEVELOPPER L'EOLIEN EN MER?

Consommation d'énergie finale en France et dans la SNBC



4 leviers d'action:

- Sobriété énergétique
- Efficacité énergétique
- Nucléaire
- Energies renouvelables, dont déploiement ambitieux de l'éolien en mer.

Dunkerque 600 MW L'EOLIEN EN MER EN FRANCE Dieppe Le Tréport 500 MW Centre Manche1 Fécamp SOD MW Centre Manche 2 Courseulles -sur-mer Saint-Brieuc 450 MW Sud Bretagne 3 Saint-Nazaire Yeu-Noirmoutier 4 1 CW Sud-Atlantique Réseaux électriques existants Eolien posé AO1 et AO2 (mise en service à l'horizon 2025) Gruissan Faraman Port-Saint-Louis-du-Rhône Lignes 225kV Eolien posé AO3 (mise en service à l'horizon 2028) Méditerranée 25 MW A Leucate 2 fois 250 MW Lignes 400kV Eolien posé AO4 (mise en service à l'horizon 2030) Etapes du projet Le Barcarés 30 MW Débat public ou concertation Eolien flottant AO5 (mise en service à l'horizon 2030) Mise en concurrence Eolien flottant AO6 (mise en service à l'horizon 2030) En développement Eolien posé AO7 (mise en service à l'horizon 2030) Obtention des autorisations Eolien posé AO8 (mise en service à l'horizon 2031) de transpor En travaux d'électricité Eolien flottant (pilote)

100 GOUVERNEMENT



Les concertations menées sur la façade **depuis 2015**, ont abouti à :

 en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes

> Puissance totale < 30 MW Puissance unitaire > 5 MW

> > **PGL (3 x 8,5 MW)**

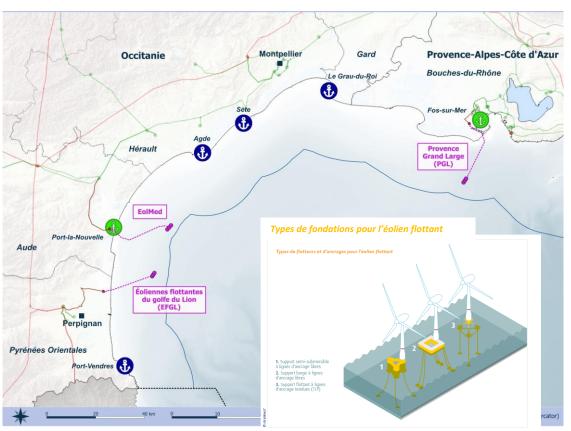


EFGL (3 x 10 MW)

Eolmed (3 x 10 MW)

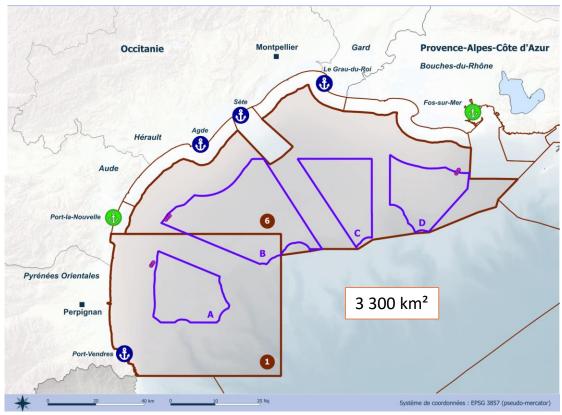






Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF

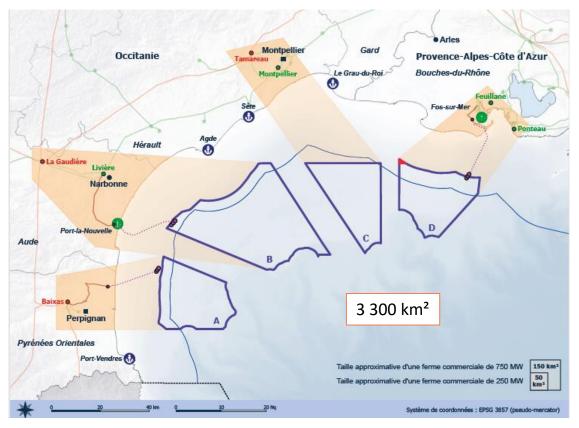






Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF
- en 2021, un débat public relatif à 2 parcs et leur raccordement (2x750 MW)

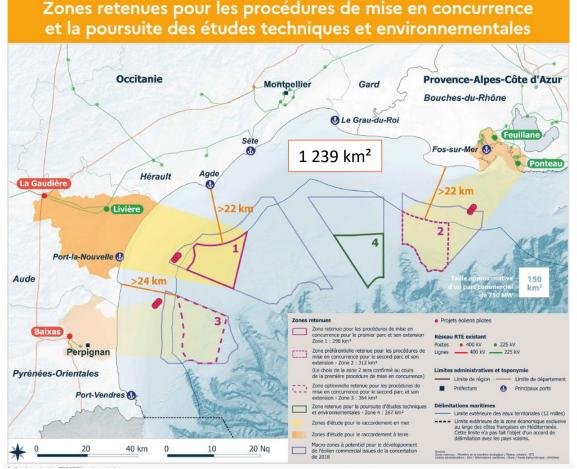






Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF
- en 2021, un débat public relatif à 2 parcs et leur raccordement (2x750 MW)
- en mars 2022, l'identification de 4 zones pour la poursuite des études et des procédures de mise en concurrence pour les 2x750 MW

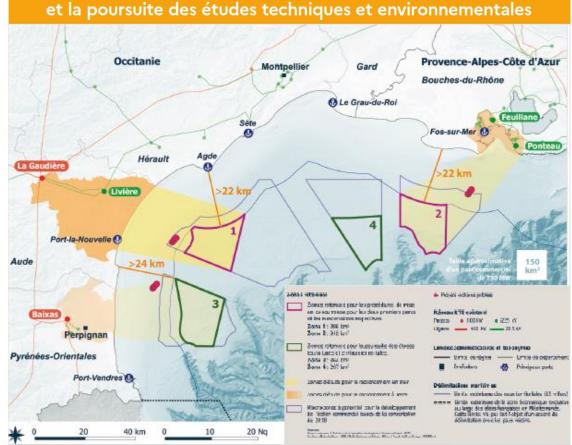






Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF
- en 2021, un débat public relatif à 2 parcs et leur raccordement (2x750 MW)
- en mars 2022, l'identification de 4 zones pour la poursuite des études et des procédures de mise en concurrence pour les 2x750 MW
- en juin 2023, la confirmation de la zone 2 pour l'accueil du second parc et de son extension



Zones retenues pour les procédures de mise en concurrence

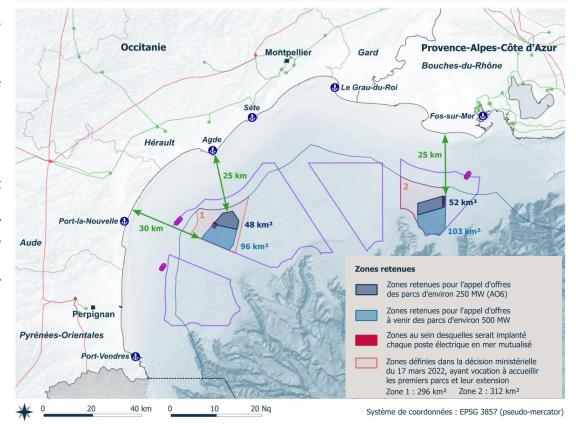




Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF
- en 2021, un débat public relatif à 2 parcs et leur raccordement (2x750 MW)
- en mars 2022, l'identification de 4 zones pour la poursuite des études et des procédures de mise en concurrence pour les 2x750 MW
- en juin 2023, la confirmation de la zone 2 pour l'accueil du second parc et de son extension
- En novembre 2023, le choix des zones d'appel d'offres pour les 2 parcs et leur extension

Zones retenues pour les appels d'offres des premiers parcs et pour leurs extensions







PLANIFIER L'EOLIEN EN MER A 2033 ET 2050



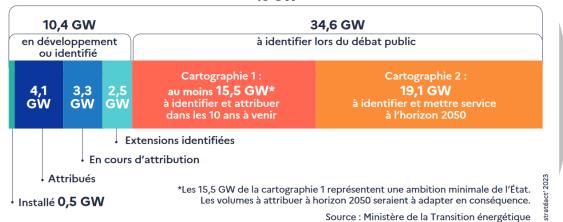
Loi APER (10/03/2023)

Cartographie des zones prioritaires à horizon 10 ans

Cartographie des zones prioritaires à horizon 2050

Répartition prévisionnelle des capacités à identifier

45 GW



Deux objectifs







PLANIFIER L'EOLIEN EN MER A 2033 ET 2050



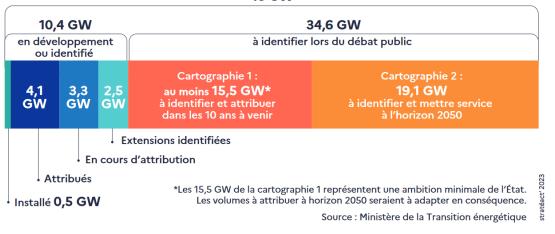
Loi APER (10/03/2023)

Cartographie des zones prioritaires à horizon 10 ans

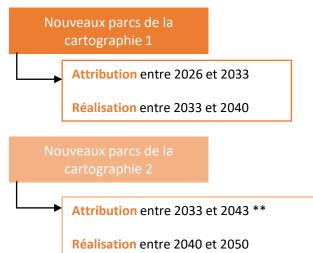
Cartographie des zones prioritaires à horizon 2050

Répartition prévisionnelle des capacités à identifier

45 GW



Temporalité







PLANIFIER L'EOLIEN EN MER A 2033 ET 2050

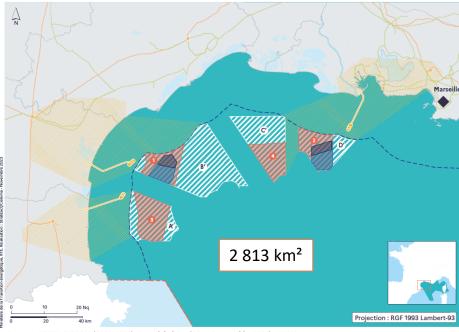
A l'échelle nationale, aider l'Etat et RTE à identifier les zones maritimes prioritaires pour l'implantation d'éoliennes en mer et des zones terrestres et maritimes nécessaires à leur raccordement,

- à l'horizon 10 ans : au moins **15,5 GW** à identifier et à attribuer en plus des extensions déjà identifiées
- à l'horizon 2050 : environ **19 GW (permettant l'atteinte des 45 GW)** supplémentaires à identifier et à mettre en service

Objectifs à horizon 10 ans de nouvelles capacités à attribuer (yc parcs en développement ou identifiés *)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs attribués, en cours d'attribution et extensions)
3,5 à 5 GW	4 à 7,5 GW

^{*} Parcs commerciaux (2x750MW) et fermes pilotes (2x30MW+ 1x25MW)

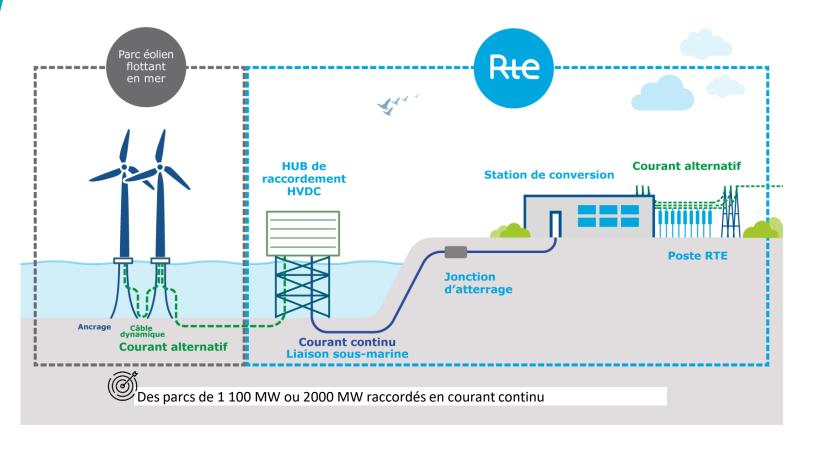
Zones propices au développement de l'éolien en mer à horizon 10 ans et à horizon 2050 / Méditerranée



Sources: ADMIN EXPRESS (@IGN 2022); EuroGlobalMap (@EuroGeographics 2022); SHOM

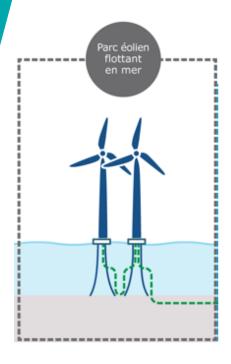












Parc de 1,1 GW (ou 1 100 MW)

- Consommation résidentiel de 2,1 millions d'habitants
- 44 à 79 éoliennes *
- Distance entre les éoliennes entre 1 et 2 km
- Surface recherchée zone de développement (entre 5 et 10MW/km²): 110 à 220 km²

Parc de 2 GW (ou 2 000 MW)

- Consommation résidentiel de 3,8 millions d'habitants
- 80 à 143 éoliennes *
- Distance entre les éoliennes entre 1 et 2 km
- Surface recherchée zone de développement (entre 5 et 10MW/km²): 200 à 400 km²
- Pour mémoire, les projets français autorisés (AO1 et AO2) ont des densités énergétiques entre 6 et 9 MW/km², soit une moyenne de 7,5 MW/km²





^{*} Hypothèse de puissance unitaire par éolienne entre 14 GW et 25 GW

• Principales caractéristiques des 4 macro-zones :

Dénomination zone	A'	В′	C'	D'	Total
Superficie totale (km²)	540	1203	652	418	2813
% de la surface de la façade MED	0,5 %	1,1 %	0,6 %	0,4 %	2,5 %
% de la surface du golfe du Lion	4,3 %	9,6 %	5,2 %	3,3 %	22,4 %
Potentiel éolien min (5 MW/km²) – hypothèse d'occupation de la totalité de la zone	2,7 GW	6 GW	3,3 GW	2,1 GW	14,1 GW
Potentiel éolien max (10 MW/km²) – hypothèse d'occupation de la totalité de la zone	5,4 GW	12 GW	6,5 GW	4,2 GW	28,1 GW
Point d'attention	Zone 3 (364 km2) déjà identifiée	Zone 1 (296 km2) et zone ayant vocation à accueillir 750 MW (AO6 et extension) déjà identifiées	Zone 4 (267 km2) déjà identifiée	Zone 2 (312 km2) et zone ayant vocation à accueillir 750 MW (AO6 et extension) déjà identifiées	

La surface des macro-zones est en moyenne **3 à 4 fois plus grande** que la surface qu'occuperaient les parcs nécessaires pour atteindre les objectifs 2050





Il n'est pas possible à ce jour d'anticiper la puissance des éoliennes qui pourraient être installées sur le long terme

Désignation	Puissance	Date prévisionnelle de mise en service	Nombre d'éoliennes *
PGL	25 MW	2024	3
EOLMED	30 MW	2025	3
EFGL	30 MW	2025	3
Parc 250 MW Narbonnaise	250 MW	2031	10 à 18
Parc 250 MW Golfe Fos	250 MW	2031	10 à 18
Parc 500 MW Narbonnaise	500 MW	< 2033	20 à 36
Parc 500MW Golfe de Fos	500 MW	< 2033	20 à 36
Total	1 600 MW	< 2033	69 à 117

Désignation	Puissance	Date prévisionnelle de mise en service	Nombre d'éoliennes *
Nouveaux parcs de la cartographie 1	1,9 GW à 3,4 GW	Entre 2033 et 2040	76 à 136 136 à 243
Nouveaux parcs de la cartographie 1 + 2	2,4 GW à 5,9 GW	Entre 2040 et 2050	96 à 171 236 à 421

^{*} Hypothèse d'éoliennes entre 14 GW et 25 GW par éolienne



A titre illustratif à 2050 : 4 GW représenterait entre 165 à 288 éoliennes

7,5 GW représenterait entre 305 à 538 éoliennes

Parcs AO6 et extensions **Nouveaux parcs** Courant alternatif **Courant continu** HVDC HVDC HVAC ARREST LAND 1100 MW 2000 MW 750 MW de de service mer 1 plateforme 1 plateforme 1 plateforme courant continu courant continu empreinte courant alternatif maritime 3 câbles Une paire de câbles sous-marins courant Une paire de câbles sous-marin courant sous-marins continu 525 kV et un continu 320 kV câble moyenne tension zone atterrage 1 poste de * côtière compensation circuits Une paire de câbles souterrains courant Une paire de câbles empreinte souterrains souterrain courant terre continu continu et un câble terrestre moyenne tension 1 station de 1 station de conversion conversion adaptation du adaptation du réseau terrestre réseau terrestre Nombre de site 1 à 3 d'atterrage * Si nécessaire Pour 1 parc de 250 MW Pour 1 parc de 2000 MW





POUR EN SAVOIR PLUS

Le dossier des maîtres d'ouvrages (DMO)

avec un socle et une quarantaine de fiches détaillées (dont une vingtaine sur l'éolien en mer)

https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/le-debat-en-mediterranee-4680

Les cartes proposées par l'Etat, ainsi que des photomontages de parcs fictifs

https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/les-cartes-en-debat-4951

Le visualiseur de la planification hébergé par Géolittoral

https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/portail-de-la-planification-de-la-mer-et-du-a1562.html

· L'éolien en mer en France

https://www.eoliennesenmer.fr





MERCI POUR VOTRE ATTENTION









Présentation de France renouvelables

Matthieu Monnier : Directeur général adjoint chez France Renouvelable







Pourquoi et jusqu'où développer l'éolien en mer en mer Méditerranée ?

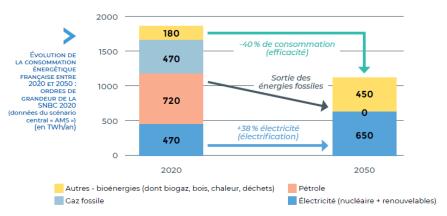
24 janvier 2024



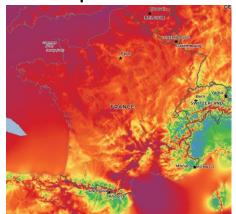


Pourquoi développer l'éolien en mer en Méditerranée ?

✓ Une indispensable transition énergétique



✓ Un des meilleurs potentiels en vent en France



✓ Une opportunité de développement économique



✓ Des besoins énergétiques locaux croissants







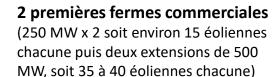




3 fermes pilotes pré-commerciales (3 unités chacune)



- Tester des **hypothèses techniques** en lien avec des technologies de fondations flottantes différentes (maturité / TRL)
- Recueillir des retours sur expérience et données (suivis)
- Amorcer l'expérience de la chaîne de valeur et des industriels





- Industrialiser la production d'éoliennes flottantes, en s'appuyant surtout sur une chaîne de valeur française / européenne
- Baisser les coûts de l'énergie
- Poursuivre les analyses et REX environnementaux



D'autres fermes commerciales (entre 1200 et 2000 MW chacune), pour atteindre une puissance cumulée jusqu'à 8-9 GW à

- horizon 2050
 Atteindre une
 compétitivité du prix
 de l'énergie et de la
 chaîne de valeur
- Produire massivement de l'énergie renouvelable

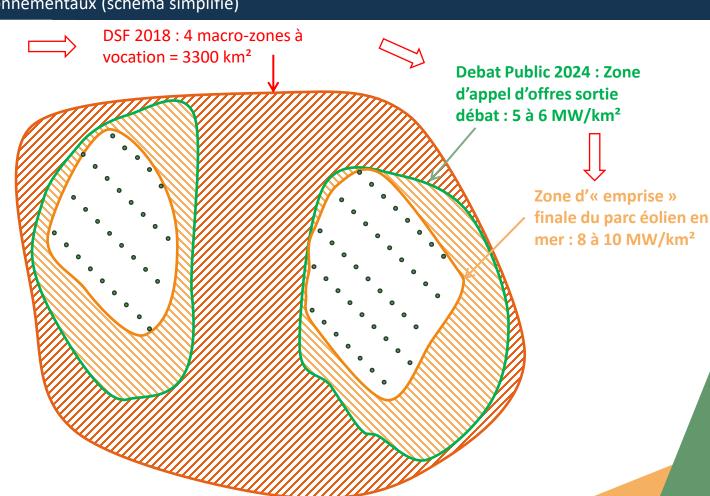


La densité énergétique – du bon usage de l'espace sur une zone dense en activités et enjeux environnementaux (schéma simplifié)

Zone techniquement favorable = plateau continental du Golfe du Lion = 12 000 km²

Au final, **9 GW** d'éolien en mer en Méditerranée à 2050 pourraient représenter entre **900 et 1125 km²** d'emprise finale, soit :

- 27 à 34% des macro zones;
- Moins de 10% de la surface du plateau continental





Jusqu'où développer l'éolien en mer en Méditerranée ?

• L'emprise d'un parc éolien a plusieurs sens : zone d'interdiction ou de restriction de certains usages, zones d'habitat physique impactées etc...



Illustration emprise => usage non exclusif

Emprise planification ≠ emprise physique

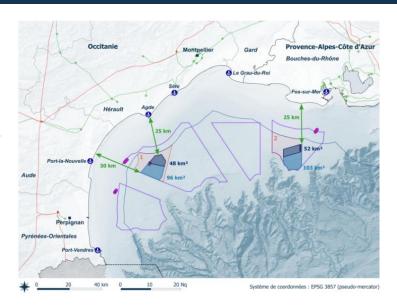
- 1 à 2 km entre éoliennes
- Espacement proportionnel au rotor => en hausse





Jusqu'où développer l'éolien en mer en Méditerranée ?

- L'objectif est de viser un potentiel technico-économique (ressources en vent, bathymétrie) optimal avec :
 - Déjà 3 300 km² d'espace maritime considérés comme propices au développement éolien, répartis en 4 macro-zones (objet du débat)
 - Exclusion des zones à l'Est en raison d'une ressource plus faible ressource en vent, de fonds marins défavorables du fait de leur profondeur ou de leurs pentes et/ou de la densité du trafic maritime.
 - Exclusion des zones au-delà / au niveau des canyons du fait de la profondeur, des enjeux biodiversité et des enjeux de raccordement associés.
 - Une projection sur les besoins énergétiques futurs en Méditerranée, notamment la zone de FOS où le besoin supplémentaire en électricité est évalué entre 5 et 6 GW à horizon 2030 (source RTE).
 - Une orientation sur des zones situées en ZEE.
 - Un évitement des zones de pêche les plus denses (données à discuter).
 - Une intégration des paramètres relatifs au raccordement au réseau électrique à terre.
 - → La profession communiquera sur ses orientations graphiques très prochainement et publiera des cartes à potentiel précises.

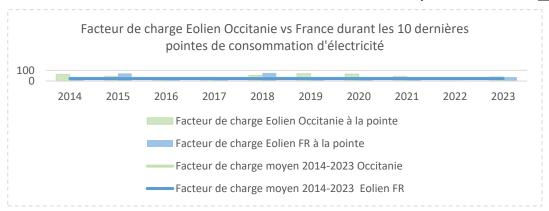




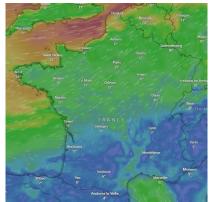


Jusqu'où développer l'éolien en mer en Méditerranée ?

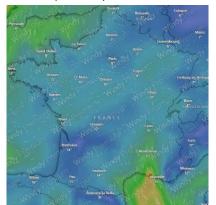
Le vent en Méditerranée est **décorrélé** du reste de la France => intérêt pour maximiser <u>le foisonnement</u>



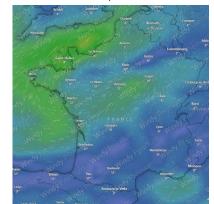
Situation 1 : vent fort en Manche et Bretagne et moyen sur les autres façades



Situation 2 : vent faible à nul en Manche et Atlantique et moyen à fort en Med



Situation 3 : vent moyen à fort en Manche et Atlantique et nul en Med





Merci de votre attention

Matthieu MONNIER – Délégué général adjoint, France Renouvelables

Présentation de ECLR Occitanie

Clémence Souid-Poncelin : animatrice de réseaux en énergie citoyenne







Les citoyens et les collectivités d'Occitanie se mobilisent pour reprendre en main les enjeux et les projets d'énergie.

Nous les accompagnons.

www.ec-lr.org



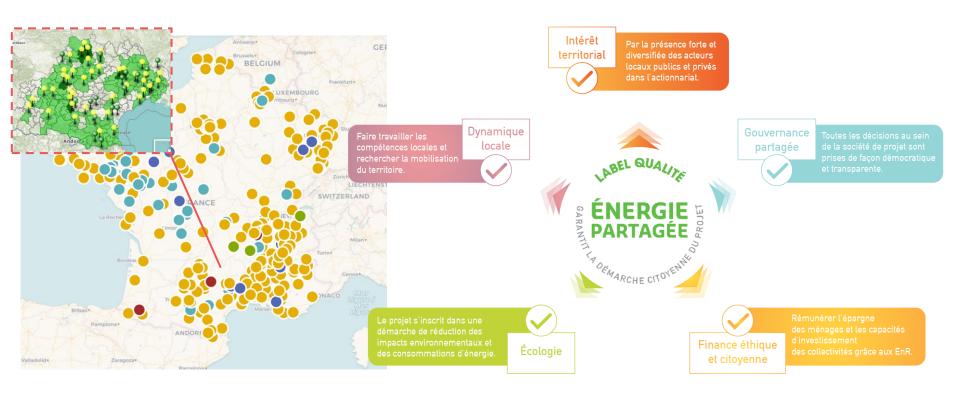




L'ÉOLIEN MER : une innovation technique, mais quelle innovation sociale, économique et démocratique ?

"Projet citoyen" d'énergie : une définition et un label Énergie Partagée

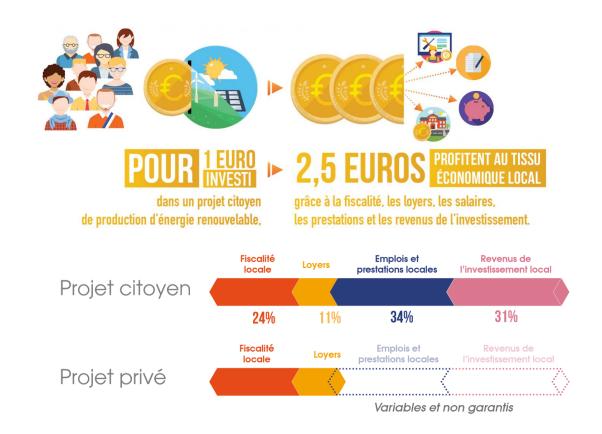




Projet citoyen EnR : plus de retombées locales



BD "Ma propre Énergie"



L'éolien en mer : une filière indispensable pour réussir la transition énergétique en France (et en Occitanie)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Libert Egalitie Francesit	Consommation domestique finale (TWh)	Puissance éolien en mer (GW)
2020	468 Twh	0
ST GÉNÉRATION FRUGALE	408 Twh	14
Scénario Saccoopérations Saccoopérations	537Twh	24
SP TECHNOLOGIES VERTES	656Twh	48
S4 PARI RÉPARATEUR	839Twh	48

TOUTES LES PROSPECTIVES S'ACCORDENT

L'éolien en mer : filière indispensable pour la transition énergétique

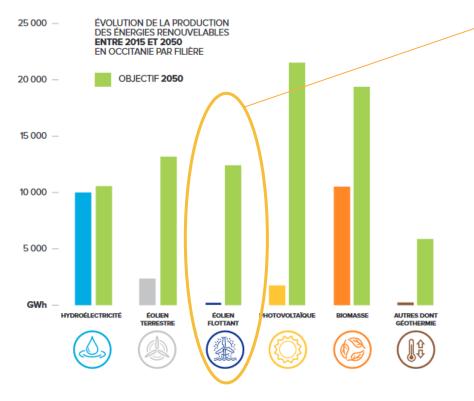
- Fin 2021, **l'Ademe** a produit 4 scénarios sur comment atteindre un mix bas carbone en 2050. Dans <u>tous ses scénarios</u>, le offshore est une filière sur laquelle il faut accélérer, même dans son scénario "Génération Frugale", qui mise avant tout sur la réduction de consommations.
- Idem, Réseau Transport Electricité (RTE) a fourni des travaux de prospective sur le mix électrique. 6 trajectoires d'ici 2050 pour remplir les objectifs bas carbone (SNBC).
 Dans les 6 scénarios, il faut déployer l'éolien en mer.
- L'association Négawatt, elle aussi, dans son scénario mise sur l'éolien en mer (3000 éoliennes en mer d'ici 2050).



ADEME: https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios/







En Occitanie, aussi et surtout :

- Le offshore représente 12,5 des 77 TWh de production énergétique totale visée en 2050 pour être Région à Énergie Positive (REPos) Soit plus de 16% de l'objectif.
- L'Occitanie fait de l'éolien en mer une source d'innovation technique (Fermes pilotes, conception du flotteur, filière hydrogène vert, modernisation Port-la-Nouvelle, etc.)



On ne fera pas la transition énergétique sans l'éolien en mer.

Mais, fera-t-on de l'éolien en mer sans le territoire ?

Et si le territoire était <u>co-propriétaire</u> du parc éolien en mer, ça changerait quoi ?



citoyens de l'éolien en mer



Mieux partager la connaissance et la décision autour des impacts environnementaux



Une véritable démocratie participative et coopérative tout au long de la vie des projets



Financer les 2 autres piliers de la transition énergétique pour le territoire



Mobiliser l'épargne locale pour maximiser les retombées économiques locales (emplois, intérêt et dividendes)



Appropriation: rapprocher le sujet de production énergétique des citoyensconsommateurs



Ne pas éloigner la production de la consommation d'énergie

- physique -
- économique -
- démocratique -

Parc éolien en mer, au large de Copenhague



Parc éolien posé au large de Copenhague (2001)

Parc offshore implanté sur un récif naturel Profondeur d'eau de 3 à 8 mètres, à 3,5 Km à l'extérieur du port de Copenhague.

20 turbines de 2 MW (repowering en cours)

Caractéristiques financières (en 2000): Parc détenu et financé à 50% *The Middelgrunden Wind Turbine Coopérative* composée de 8 553 membres (entreprises, citoyens, etc.).

• 23 millions d'euros collecté (50% du projet)

Une histoire de coopération

La communauté locale a été impliquée dès le premier jour via le débat public. Les Danois ont été étroitement impliqués dans le développement et ont aidé à financer l'installation et détiennent une participation de 50% (cofinancement, co-gestion et copropriété).





Vous aussi, changez le monde

de l'énergie, depuis l'Occitanie.

www.ec-lr.org

Ateliers participatifs Répartition en sous-groupes





Retour en plénière Restitution et réponses des intervenants





Restitution et réponse des intervenants

- Présentation des intervenants
- Restitution des sous-groupes
- Réponses aux questions posées en sous-groupes





Remerciements et conclusion

Etienne Ballan

Délégué régional de la CNDP en Provence-Alpes-Côte d'Azur



